



PÔLE 1 PRÉVENTION ET MÉDIATION

PROCÈS-VERBAL N°15

Réunion du : **Mardi 30 mai 2023 en visio-conférence**

Présents : MM. Philippe COUCHOUX (animateur), Jean-Louis GROISELLE, Yves LE BIVIC, Michel VAN BRUSSEL.

Assiste : M. Michael MAURY.

Excusés : MM. Boubakar HAMDANI, Claude MACINA, Nicolas FORTIER et Christophe LAQUERRIERE.

Rdv Matches sensibles

2 réunions de préparation à des matches sensibles étaient à l'ordre du jour de la réunion.

- Match du championnat U16 (R3 - poule B) du 04/06/2023

La Commission,

Après avoir rappelé qu'une 1^{ère} réunion d'organisation du match a eu lieu le lundi 22 mai dernier, mais, compte tenu de l'absence non excusée du club recevant, il a été décidé de programmer une nouvelle réunion le mardi 30 mai,

Considérant qu'il est constaté une nouvelle fois l'absence non excusée des représentants du club recevant,

Considérant qu'en l'absence du club recevant, il n'a pas été possible de définir un dispositif organisationnel du match,

Considérant que la présence du club recevant à ce type de réunion est indispensable, en sa qualité de club organisateur du match,

Considérant, dans ces conditions, qu'il n'est pas raisonnable de laisser la rencontre se dérouler sans garantie sur les conditions d'accueil de l'équipe visiteuse et d'organisation du match,

Considérant qu'il s'agit du dernier match de la saison et qu'il ne peut donc pas être reporté,

Par ces motifs,

Décide de neutraliser cette rencontre.

Copie de la présente décision transmise à la Commission d'organisation des compétitions Jeunes et Seniors.

- Match du championnat Seniors R1/B

La Commission a pris connaissance du dispositif de sécurité proposé par le club recevant. Une étude de celui-ci a été faite à l'aide d'une vue aérienne du stade permettant de formuler un certain nombre de préconisations.

PROCÈS-VERBAL N°16

Réunion du : Jeudi 1er juin 2023 par voie électronique et téléphonique

Présents : MM. Philippe COUCHOUX (animateur), Jean-Louis GROISELLE, Yves LE BIVIC, Michel VAN BRUSSEL.

Assiste : M. Michael MAURY.

- Match du championnat U16 (R3 - poule B) du 04/06/2023

Reprise de dossier.

La Commission,

Après réception et lecture du courriel du club recevant détaillant le dispositif organisationnel du match,

Pris connaissance de l'accord du club visiteur pour disputer la rencontre,

Par ce motif,

Annule la neutralisation du match mais précise que celui-ci devra se dérouler sur le terrain sécurisé du stade Georges Prudhomme avec les préconisations formulées par la C.R.P.M.E..